

N°30 - Décembre 2025

Le Journal des Sciences Sociales



Revue Scientifique du



**laboratoire
Ville Société Territoire
(laboVST)**

Le Journal des Sciences Sociales

N°30 - Déc. 2025

ISSN 2073-9303

Revue Scientifique du



Ville Société Territoire

www.labo-vst.org

Le Journal des Sciences Sociales

INDEXATIONS ET RÉFÉRENCEMENTS



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23408>

Impact factor 2025 : 6.839

Impact factor 2024 : 5.46

Impact factor 2023 : 3.379

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/114767>



<https://reseau-mirabel.info/revue/21500/Le-Journal-des-Sciences-Sociales>

Le Journal des Sciences Sociales

revueljss2@gmail.com

www.labo-vst.org

LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Prof Simplicite Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci

Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane
Ouattara,), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi_brou@uao.edu.ci

Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-
socio.org

Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr

Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af_vanga@yahoo.fr

COMITE EDITORIAL

Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci

Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (00225)0103192952, Email assueyao@yahoo.fr

Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : attien_2@yahoo.fr

Yapi Atsé Calvin, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (00225)0707996683, E-mail : atsecalvinyapi@gmail.com

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail: yassiga@gmail.com

Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129, E-mail : bohounse@yahoo.fr

COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

SOMMAIRE

		Pages
Alphonse YAPI-DIAHOU	Mémoires d'Anciens	9
Leticia Nathalie SELLO MADOUNGOU (épouse NZÉ)	Le conflit homme-faune dans les provinces de l'Ogooue-Ivindo et de l'Ogooue-Lolo (Gabon) : enjeux alimentaires et environnementaux	18
ABOU SundeY Fatoumata Gertrude ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicétas	La mobilité citadine à l'épreuve de la voirie à Lakota, ville du Sud-Ouest forestier de la Côte d'Ivoire	31
Lila Reni Bibriven DJERABE Parfait	Mutations géo-spatiales des terres arables a bol (république du Tchad) de 1993 à 2023 : une analyse par télédétection et SIG	41
Crespin Maurice GBODOU Alain Corneille TOWOU	Transphénoménalité du corps chez Maurice Merleau-Ponty	59
Zohonon Sylvie Céline SERI-YAPI Badjo Julienne SOGBOU-ATIORY	Étudiants et petits commerces : une analyse socio-démographique et économique des étudiants de l'université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan (Côte d'Ivoire)	68
Abazé Henri-Joël BÉDA Olivia Nadine KONAN Badjo Ruth Virginia ZONKOUAN	Approche cartographique de l'évolution du trait de côte de Grand-Bassam et projection à moyen-terme	78
Clétio Aïssatou CAMARA Koulai Hervé YRO Zahalo Mamadou SILUÉ	Le circuit de distribution des appareils électroménagers usagés dans le district d'Abidjan	88
Issa FOFANA Abdiase DOUYON	Entre centralité et périphérie : géographie de la réparation de téléphones mobiles à Bamako	100

Nicolas NAKOUYE	Vulnérabilité des habitations liée à l'occupation des zones à risques dans les périphéries de Saint-Louis du Sénégal	111
Maxime YAPI Kouadio Thomas KOUASSI Matthieu Ettien Afforo GUY	Gouvernance des groupements féminins : cas des femmes rurales dans le département de Botro (Centre-Côte d'Ivoire)	125
Yao Dieudonné KOUASSI	Contribution des vergers d'anacarde a la séquestration du carbone dans la sous-préfecture de Bouaké au Centre de la Côte d'Ivoire	137
KONÉ Tanyo Boniface ZUO Estelle épse DIATÉ KONAN Kouakou Attien Jean-Michel	Impact de la dynamique urbaine sur les villages intégrés de la ville de Bouaflé (Centre-Ouest / Côte d'Ivoire)	145
Annas ZIDA	La démocratie en Afrique à l'aune de la pensée marxienne : entre idéologie politique et quête de justice sociale	155
DJIMTA Raoul DJIMASSAMAL Datoloum ASSOUE Obed	Apports des Systèmes d'Information Géographique (SIG) à la gestion intégrée des eaux de surface pour les activités agricoles dans la vallée de Koundoul au sud de la ville de N'Djamena (Tchad)	163
Franck Elie Kouamé YAO Gué Dieudonné DRO Dhédé Paul Éric KOUAME Arsène DJAKO	L'orpaillage : une réponse à la précarité socio-économique des populations dans le département de Toumodi (Centre de la Côte d'Ivoire)	174
Kissifing Tihouhon Rodrigue HILOU Jean Charles BAMBARA Paul ILBOUDO	Diffusion de la technologie du biodigesteur dans les ménages paysans des Bankui : entre innovation technique, contraintes d'appropriation et réalités sociales	182
Justin Koffi KOUAKOU Jean-Aimé Yao ASSUÉ	Contribution des assistances des mutuelles funéraires a dynamique des activités commerciales dans la ville de Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire)	192

HUA Émile-Aurélien TOURE Dieu Suffit N'guessan GOHOUROU Florent	Les entraves au développement du tourisme balnéaire en Côte d'Ivoire : cas des villes de Jacqueline, San-Pedro et Grand-Béréby	204
Abdoul Karim BAZIE Bakary TOE	Les stratégies de mobilisation foncière par les promoteurs immobiliers privés dans la commune de Saaba (Burkina Faso)	218
Chabi Marouf IMOROU Guy Sourou NOUATIN	Analyse du contenu des connaissances des agrégés directs sur la configuration et le fonctionnement des clusters anacardes au Bénin	227
Moctar SIDIBE	Crises de l'adolescence et désintégration à la vie scolaire : pratiques et perception des rapports apprenants-enseignants chez des élèves : dans les lycées de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite, Mali.	237
Julio Romuald Loukrou TAPE Amadou NANA	Riziculture et gestion des balles de riz : enjeux environnementaux dans le département de Gagnoa (Côte d'Ivoire)	246
Jean-Philippe Anicet TANOH	Stratégies immobilières et représentations socioéconomiques de l'habitat collectif vertical : vers un recentrage spatial de la rente locative dans le périurbain de Bingerville (Côte d'Ivoire)	258
Daouda KOUMA Soumaila KENON	Âge et implication professionnelle des enseignants dans la commune de Komsilga au Burkina	269
Cécilia Ariane OBONE MBA Jérôme MABIKA	Gestion des déchets de bois et enjeux du recyclage dans la Zis de Nkok	276
Yapo Antoine GBOCHO Aboidji Hamed KOBENAN	Impact sociodémographique et environnemental de la culture du cacao dans le parc national du mont Sangbé (Sous-préfecture de Gouiné)	290
Kouassi Guillaume KOFFI Kan Emile KOFFI Nambégué SORO	Effet combine de la cuirasse et des actions anthropiques dans l'organisation du couvert végétal dans le bassin versant du <i>kan</i> (Centre de la Côte d'Ivoire)	301

Faty Babou El hadji Mamadou Ndiaye Mor Faye	Problématique de l'offre de transport dans une ville en pleine croissance : exemple de la ville de Touba	314
KOFFI Guy Roger Yoboué	L'agriculture intra urbaine comme un modèle de résilience économique des ménages vulnérables de Bouaké	326
Konan Norbert KOFFI Anicet Renaud GNANKOUEN Setondji Neil Edmerique TAKPA	Extension urbaine et régression de la biodiversité à Bouaké (Centre-Côte d'Ivoire)	337
Salifou COULIBALY	Tensions foncières dans le front d'urbanisation nord de la ville de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) : entre pratiques coutumières et modernité technologique	350
N'GORAN Kouamé Fulgence YÉO Nimena Gérard BECHI Grah Felix	Le tourisme à l'aune de la valorisation du patrimoine socioculturel sénoufo dans le village de Waraniéné (Nord de la Côte d'Ivoire)	363
Koffi Daniel OUATTARA Yéboué Stéphane Koissy KOFFI Joseph P. ASSI- KAUDJHIS	Impacts socio-économiques de la commercialisation de dérivés de manioc sur les ménages agricoles du département de Tiébissou (Centre, Côte d'Ivoire)	379

Extension urbaine et régression de la biodiversité à Bouaké (Centre-Côte d'Ivoire)

Urban expansion and biodiversity loss in Bouaké (Central Côte d'Ivoire)

Konan Norbert KOFFI

Université Alassane OUATTARA, Bouaké, (Côte d'Ivoire), Laboratoire Unité de
Recherche pour le Développement (URED)
norbertkonankoffi.6@gmail.com

Anicet Renaud GNANKOUE

Université Alassane Ouattara, Bouaké, (Côte d'Ivoire), Labo VST (Ville, Société et
Territoire)
agnankouen@gmail.com

Setondji Neil Edmerique TAKPA

Université Alassane Ouattara, Bouaké, (Côte d'Ivoire), Laboratoire d'Analyse des
Vulnérabilités Sociaux-Environnementales (LAVSE),
edmarique3@gmail.com

Kouassi Tidiane BAMBA

Université Alassane Ouattara, Bouaké, (Côte d'Ivoire), Laboratoire Unité de Recherche
pour le Développement, (URED)

Reçu le 16 octobre 2025; Révisé le 02 novembre 2025; Accepté le 10 novembre 2025

Résumé

La ville de Bouaké subit une croissance urbaine fulgurante car sa superficie urbanisée est passée de 8000 hectares en 2000 à 29250 hectares en 2014 (SDU, Bouaké, 2014). Ainsi, celle-ci est confrontée à une exploitation intensive et non maîtrisée des écosystèmes naturels au profit des aménagements. Il s'ensuit une régression drastique de la biodiversité urbaine à Bouaké. C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude qui vise à comprendre la contribution de l'étalement urbain à la régression de la biodiversité dans la ville de Bouaké. L'approche méthodologique est axée sur la recherche documentaire par la consultation d'ouvrages. Aussi, a-t-elle recours à une enquête de terrain basée sur une observation participante, la réalisation d'entretiens et l'administration de questionnaires à 426 chefs de ménage répartis dans 9 quartiers issus d'un choix raisonné. L'étude a révélé que la biodiversité est caractérisée par une typologie variée, représentée par la persistance de corridors écologiques constitués d'espaces boisés (les forêts classées (la forêt de Kongodékro et celle de Bobo) et les forêts sacrées), des espaces verts (les espaces aménagés à la lisière des axes routiers et des espaces récréatifs) et les cours d'eau structurants (la rivière Aboliba et les lacs Kan et Loka). En outre, cette biodiversité favorise le développement économique et social. La contribution économique est traduite par la prédominance des services d'approvisionnement en eau potable et la pratique marginale de la pêche. Au niveau social, elle assure la préservation du patrimoine culturel (la conservation des rituels dans les forêts sacrées) et la garantie la sécurité sanitaire (l'exploitation des plantes médicinales). Cependant, la biodiversité urbaine connaît une forte régression, du fait de l'étalement urbain. Ces impacts s'illustrent par la diminution des forêts sacrées (de 16 à 9 forêts) et la dégradation des espaces verts, ainsi que la multiplication des aménagements des zones inconstructibles.

Mots-clés : Urbanisation, Etalement urbain, Gestion des écosystèmes naturels, Régression de la biodiversité, Ville de Bouaké

Abstract

The city of Bouaké is experiencing rapid urban growth, with its urbanized area expanding from 8,000 hectares in 2000 to 29,250 hectares in 2014 (SDU, Bouaké, 2014). Consequently,

it faces intensive and uncontrolled exploitation of natural ecosystems for development purposes, leading to a drastic decline in urban biodiversity. This study aims to understand the contribution of urban sprawl to the regression of biodiversity in the city of Bouaké. The methodological approach is based on documentary research through the consultation of academic works, complemented by field investigations involving participant observation, interviews, and the administration of questionnaires to 426 household heads selected across nine neighborhoods through purposive sampling. The study revealed that biodiversity in Bouaké is characterized by a varied typology, represented by the persistence of ecological corridors composed of wooded areas (classified forests such as Konkondékro and Bobo, as well as sacred forests), green spaces (areas developed along road edges and recreational zones), and structuring water bodies (the Aboliba River and Lakes Kan and Loka). Furthermore, this biodiversity supports economic and social development. Its economic contribution is reflected in the predominance of water supply services and the marginal practice of fishing. Socially, it ensures the preservation of cultural heritage (through the maintenance of rituals in sacred forests) and public health security (through the use of medicinal plants). However, urban biodiversity is undergoing severe decline as a result of urban sprawl. These impacts are manifested by the reduction of sacred forests (from 16 to 9), the degradation of green spaces, and the proliferation of developments in non-buildable zones.

Keywords: Urbanization, Urban sprawl, Natural ecosystem management, Biodiversity loss, City of Bouaké

Introduction

« En 60 ans, la Côte d'Ivoire, pays de l'Afrique de l'ouest, a perdu plus de 80% de son couvert forestier. En effet, la superficie forestière est passée de 16,5 millions d'hectares de forêts en 1960 à près de 3 millions d'hectares en 2020 (Banque mondiale, 2022, p.1). Cette régression drastique se dresse dans les villes ivoiriennes, du fait de l'urbanisation galopante. La ville de Bouaké, à l'instar des villes de la Côte d'Ivoire n'échappe pas à ce fléau. Située au centre, cette localité qui a une densité de 470 hab/km² (INS,2021), constitue la deuxième grande ville, après Abidjan. Celle-ci n'est pas en marge de la fulgurante croissance urbaine. En effet, le taux d'accroissement urbain qui a été estimé à plus de 5% entre 1960 et 1990 a atteint 4,5% entre 1988 et 1998 (B.T.A DOHO et al, 2022, p.47). Cette évolution rapide a occasionné une grande consommation de l'espace au profit des aménagements. Ainsi, cette agglomération ivoirienne est confrontée à une exploitation intensive et non maîtrisée des ressources naturelles. A cet effet, « la forêt de ladite ville qui occupait 34% son paysage en 1989 passe à 16% en 1999, puis à 6% en 2014. Son taux de déforestation de 1989 à 2014 est d'environ 80% » (B. I. DIOMANDE et al, 2017, p.93). Ceci a favorisé une modification des paramètres climatiques, asséchant ainsi les ressources en eau. Cette situation désastreuse est préjudiciable à la biodiversité urbaine. Par ailleurs, dans le cadre de la densification urbaine souhaitée, il est indispensable de préserver des espaces végétalisés, rafraîchissants et favorables à la biodiversité au sein des zones construites (D. DELAVILLE et L. NOLORGUES, 2020, p.5). C'est dans cette optique que des initiatives ont été entreprises (Projet-Bouaké Ville Verte) par les autorités communales, pour protéger les espaces verts de la ville.

En dépit des efforts consentis par les acteurs locaux, la ville de Bouaké continue de faire face à une régression vertigineuse de la biodiversité favorisée par la dynamique urbaine. Dès lors, comment l'étalement urbain contribue-t-il à la dégradation de la biodiversité dans la ville de Bouaké ? En d'autres termes, quelles sont les caractéristiques de la biodiversité urbaine à Bouaké ? Et quel est l'impact de l'étalement urbain sur la biodiversité dans la ville de Bouaké ? Cette étude vise à comprendre la contribution de l'étalement urbain à la régression de la biodiversité dans la ville de Bouaké. Celle-ci s'attèle à identifier les caractéristiques de la biodiversité dans la ville de Bouaké et analyser l'impact de l'étalement urbain sur la dynamique de la biodiversité. L'hypothèse qui sous-tend cette étude stipule que l'étalement urbain constitue une entrave à la préservation de la biodiversité, du fait de la pression foncière. La vérification de ce postulat requiert l'adoption d'une démarche méthodologique appropriée.

1. Méthodes et outils de collecte des données

La réalisation de cette étude a nécessité le recours à des méthodes et outils de collecte des données.

1.1. Méthodologie de collecte des données

Cette étude repose sur une approche documentaire et une enquête de terrain. La recherche documentaire a suscité la consultation d'ouvrages relatifs à l'étalement urbain et à la biodiversité. Ce travail s'est aussi appuyé sur les documents statistiques fournis par l'Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire (INS, RGPH, 75, 88, 98, 2014 et 2021). Quant à l'enquête de terrain, elle a été menée de novembre 2024 à février 2025 dans la ville de Bouaké. Elle a débuté par l'observation participante, qui a permis de caractériser le phénomène de l'étalement urbain. Puis, des entretiens ont été administrés auprès des autorités politico-administratives et des leaders communautaires. Enfin, une enquête par questionnaire, auprès des chefs de ménages a été effectuée. La méthode d'échantillonnage utilisée dans la ville, se décline en deux phases : le choix des quartiers et le choix des chefs de ménage. Le choix des quartiers repose sur la méthode de choix raisonné, en ayant recours aux critères (la typologie de l'habitat, la position géographique et l'attractivité et l'occupation foncière). Ainsi, 9 quartiers sur les 47 ont été investigués.

En plus, l'échantillon représentatif des ménages sélectionnés a été établi en s'appuyant sur les données issues du recensement de 2021. Le calcul du nombre de ménages enquêtés, répartis par quartier a été réalisé en utilisant la formule de (H. GUMUCHAN *et al.*, 2000, p.425),

$$n = \frac{Z^2 \cdot (PQ) \cdot N}{[e^2 (N-1) + Z^2 (PQ)]} . \text{ On a : } n = \frac{(1,96)^2 \times 0,50 \times 0,50 \times 12951}{[(0,05)^2 \times (12951 - 1) + (1,96)^2 \times (0,5 \times 0,5)]} = 426$$

$$\begin{aligned} & \text{Nombre de ménages enquêtés} \\ &= \frac{\text{Taille de l'échantillon} \times \text{Nombre du ménage du quartier}}{\text{Nombre total des ménages des quartiers enquêtés}} \end{aligned}$$

Ainsi, le tableau 1 révèle les effectifs de chefs de ménage enquêtés par quartier.

Tableau 1 : Répartition des chefs de ménage enquêtés par quartier

Nom du quartier	Type d'habitat	Nombre de ménages	Nombre de ménages enquêter
Kennedy	Habitats de standing	1202	18
Air France	Habitats de standing	9094	128
Nimbo	Habitats économiques	1722	25
Koutiakoffikro	Habitats évolutifs	2989	41
Bobo	Habitats évolutifs	265	6
Broukro	Habitats évolutifs	8410	116
Assoumankro	Habitats évolutifs	570	10
Konankankro	Habitats évolutifs	839	23
Koko	Habitats évolutifs	2989	86

Source : Enquêtes de terrain, 2025

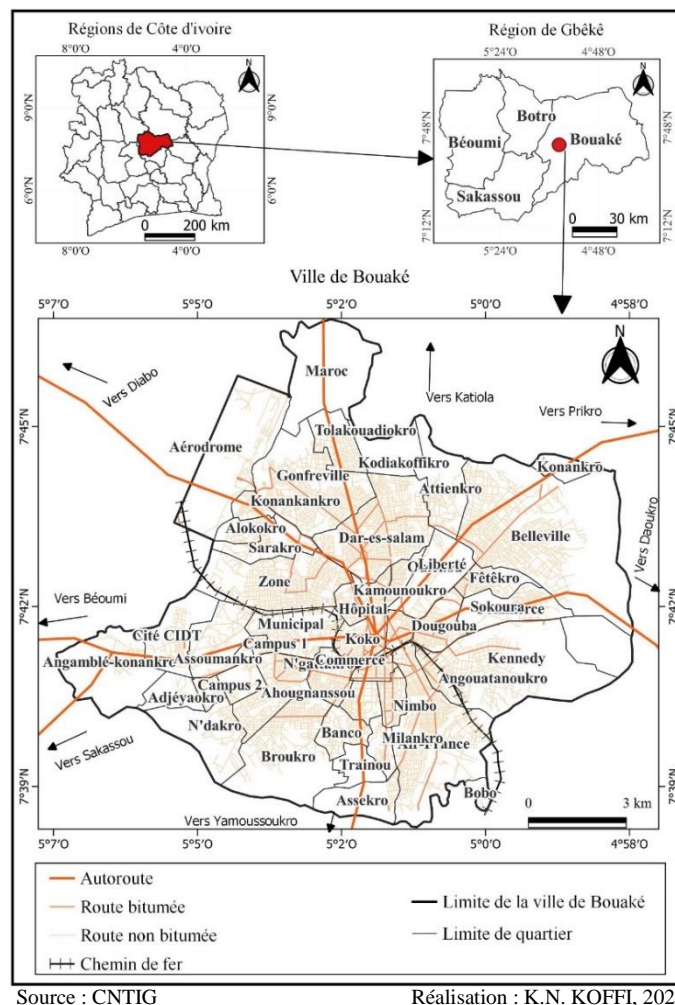
Le tableau 1 révèle un total de 426 chefs de ménage répartis comme suit : Kennedy (18), Air France (128), Nimbo (25), Koutiakoffikro (41), Bobo (6), Broukro (116), Assoumankro (10), Konankankro (23) et Koko (86).

1.2. Outils de collecte des données

Les outils suivants ont été utilisés dans la réalisation de cette étude. Les logiciels Kobocollect et IBM SPSS Statistique 20 ont permis le dépouillement automatisé des réponses obtenues des questionnaires administrés aux chefs de ménage. Ceux-ci ont servi à établir les proportions selon les différentes variables et à effectuer des tests de corrélation. La représentation tabulaire et des résultats a été réalisée, grâce à Microsoft Excel. En outre, le traitement cartographique a été exécuté, à l'aide des logiciels ArcMap 10.3, QGIS 3.22.3 et Envi 5.3. Les prises de vue ont été obtenues, grâce à l'usage de l'appareil photo numérique Koda Pixpro FZ151.

1.3. Présentation de l'espace d'étude

Cette étude est réalisée dans un cadre spatial qui est illustré par la ville de Bouaké, à travers la carte 1.



Source : CNTIG Réalisation : K.N. KOFFI, 2025

Carte 1 : Localisation de la ville de Bouaké

La carte 1 révèle la ville de Bouaké, chef-lieu de département de Bouaké et de région de Gbêké, située à 350 Km d'Abidjan (capitale économique) et à 150 Km de Yamoussoukro (capitale politique). Celle-ci se distingue par une croissance urbaine galopante. En effet, l'extension de sa superficie urbanisée est passée de 8000 hectares en 2000 à 29250 hectares en 2014 (SDU, Bouaké, 2014). Elle est caractérisée par l'étalement urbain qui est favorisé par l'expansion démographique. A cet effet, la population est passée de 177000 habitants en 1975 à 728733 habitants en 2021 (INS, 1975 ; INS, 2021, p.21). Par ailleurs, cet étalement urbain privilégie les aménagements d'équipements et d'infrastructures, au détriment de la préservation de la biodiversité.

2. Résultats

2.1. Une diversité de caractéristiques de la biodiversité dans la ville de Bouaké

La biodiversité est conçue comme la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie. Celle-ci révèle une typologie variée de corridors écologiques dans la ville de Bouaké. Ceux-ci constituent un atout majeur de développement durable.

2.1.1. Une typologie variée de corridors écologiques dans la ville de Bouaké

La ville de Bouaké à l'instar des villes de la côte d'ivoire, dispose d'une diversité biologique. Cette biodiversité urbaine repose sur des corridors écologiques constitués d'espaces boisés (les forêts classées et les forêts sacrées), d'espaces verts et de cours d'eau structurants.

2.1.1.1. Une persistance des espaces boisés dans la ville de Bouaké

Bouaké regorge des espaces boisés que sont : les forêts classées et les forêts sacrées. Concernant les forêts classées, elles se distinguent par la présence de deux (2) forêts classées majeures (les forêts classées de Kongodékro et de Bobo). Elles sont illustrées par la planche 1.



Prise de vue : R.A. GNANKOUEN, 2025

Planche photographique 1 : Vue panoramique des forêts classées de Kongodékro et de Bobo

La planche photographique 1 présente la grande forêt classée de Kongodékro appelée désormais « Forêt de l'amitié Israël-Côte d'Ivoire », depuis le 21 juin 2014. Selon le Directeur régional de la SODEFOR, « cette forêt couvrait une superficie d'environ 700 hectares de forêt naturelle en 1937. En 2014, celle-ci a bénéficié d'un projet de reboisement mené par le gouvernement ivoirien en collaboration avec l'ambassade d'Israël. Cette opération a consisté à un planting de 400 plants incluant 15 espèces d'arbres différents tels que l'iroko, l'apki, le bété, le teck, le cadera ». Ce projet a favorisé l'augmentation de la superficie totale à 1005 hectares incluant 889 hectares reboisés et 116 hectares de forêt naturelle. Cette planche met aussi en exergue la forêt classée de Bobo. Cette forêt couvre une superficie de 827 hectares de forêts (SODEFOR, 2025).

Quant aux forêts sacrées de Bouaké, elles constituent des composantes primordiales de la biodiversité urbaine. Effet, initiées et préservées par les populations locales, ces espaces boisés sont souvent associés à des rites traditionnels ou à des croyances ancestrales. Ces forêts sont généralement observées dans les quartiers périphériques de Bouaké, notamment Broukro (village), Bobo, Belleville, Koutiakoffikro, konankankro, tchêlêkro et le quartier central de Nimbo. Celles-ci sont matérialisées par la photo 1.



Prise de vue : K.T. BAMBA, 2025

Photo 1 : Exposition de la forêt sacrée de Konankankro

La photo 1 montre la forêt sacrée de Konankankro, qui témoigne de la persistance d'un écosystème naturel, malgré l'expansion urbaine. Cet espace écologique sacré à l'instar des autres forêts sacrées des quartiers, incarne un sanctuaire écologique où se maintient une biodiversité souvent absente des zones urbanisées environnantes. Celle-ci est constituée d'essences végétales (le baobab, le fromager, le fraké) et des espèces animales (les écureuils, les rats, les singes rouges). Ces forêts sacrées étaient évaluées à seize (16) en 1960 (SODEFROR, 2025). En outre, celles-ci sont amplifiées par les espaces verts et les cours d'eau.

2.1.1.2. Une disponibilité avérée d'espaces verts et de cours d'eau structurants à Bouaké

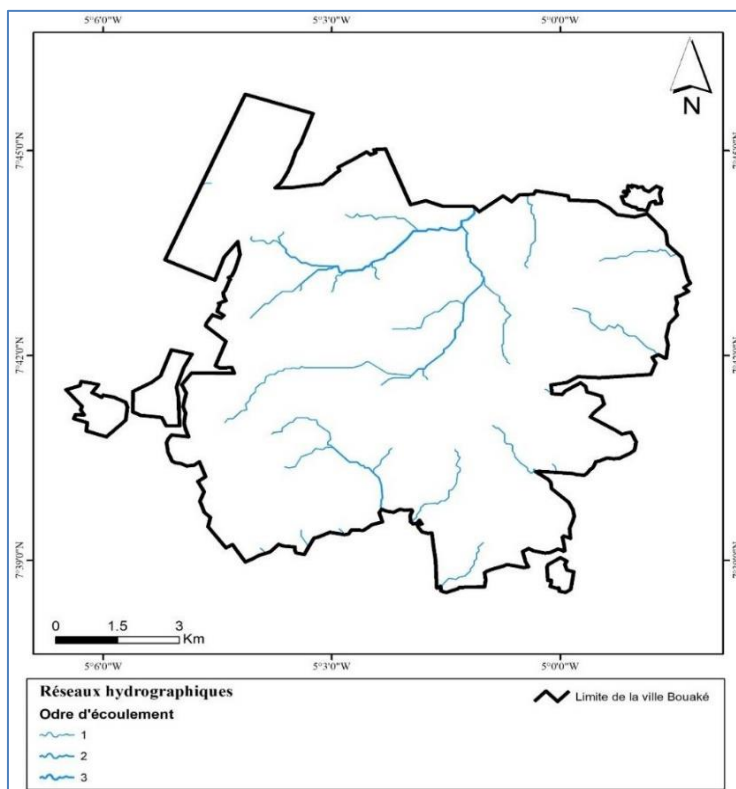
La ville de Bouaké dispose d'espaces verts et de cours d'eau structurants. Les espaces verts sont répartis dans les différents quartiers. Comme en témoigne le tableau 2.

Tableau 2 : Répartition des espaces verts à Bouaké

Types d'infrastructures	Emplacement
Jardin SICOGI	Nimbo
Jardin 3 villa	Air France 2
Jardin Douane	Nimbo
Jardin Ruth Fidèle	Air France 2
Promenade	Air France 1
Espace vert ancien Ayata	Air France 3
Espace vert Adventiste	Kennedy
Place ville neuve sur-lot	Commerce
Jardin Rutilgen	Koko

Source : Mairie de Bouaké, 2025

Le tableau 2 révèle l'existence de neuf (9) espaces verts dans la ville de Bouaké. La majorité de ces espaces est aménagée le long des axes routiers, tandis que d'autres sont conçus pour accueillir des activités humaines (les loisirs). Les espaces dédiés au bien-être sont : la promenade d'Air France 1, jardin Douane et le jardin SICOGI de Nimbo. Les autres espaces servent à l'embellissement et à l'aménagement des routes (espace vert Adventiste, jardin Ruth Fidèle). Cependant, la répartition de ces espaces verts révèle une concentration notable dans le centre-ville (huit (8) espaces) contre deux (2) aux quartiers périphériques Air France 3 et Kennedy. Cette concentration des espaces verts dans le centre-ville indique une inégalité spatiale d'accès aux espaces de détente. Ce qui accentue les disparités socio-spatiales. De plus, les cours d'eau constituent des composantes majeures de la biodiversité urbaine à Bouaké. A cet effet, la ville regorge un réseau hydrographique varié qui est illustré par la carte 2.



Source : SRTM, 2023

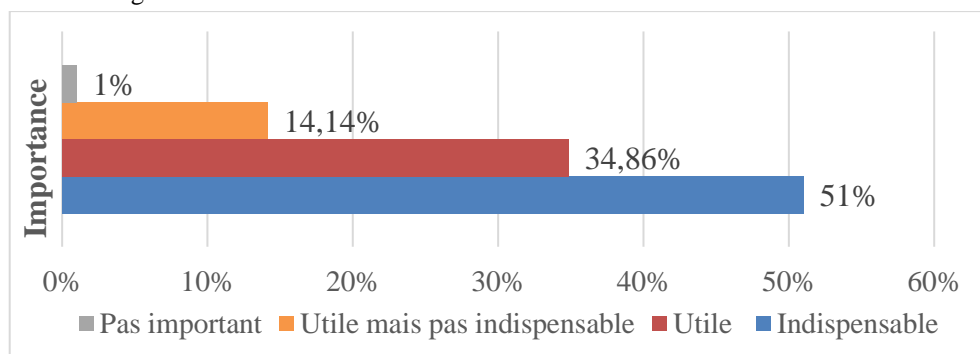
Réalisation : S.N.E. TAKPA, 2025

Carte 2 : Répartition du réseau hydrographique de la ville de Bouaké

La carte 2 montre que la ville renferme un réseau hydrographique dense. Celui-ci est composé de rivière (Aboliba) et de lacs (le Kan et la Lôka) qui traversent la ville dans toutes les directions. La densité de ce réseau est particulièrement marquée dans les parties nord et centrale de la ville, où de nombreux petits affluents se rejoignent pour former des cours d'eau plus importants. Par ailleurs, cette biodiversité revêt une importance capitale dans la ville de Bouaké.

2.1.2. Une importance avérée de la biodiversité dans la ville de Bouaké

L'importance de la biodiversité dans la ville de Bouaké est diversement appréciée par les populations riveraines. L'appréciation de cette importance par les enquêtés est observé, à travers la figure 1.



Source : enquêtes de terrain, 2025, Réalisation : K.N. KOFFI

Figure 1 : Répartition de l'appréciation de l'importance de la biodiversité à Bouaké

La figure 1 présente l'appréciation de l'importance de la biodiversité selon les personnes enquêtées. Elle montre l'indispensabilité de la biodiversité selon 51% des enquêtés. Ce taux élevé démontre de l'intérêt particulier qu'accorde une partie de la population à celle-ci. Cependant, l'estimation des avis sur la biodiversité allant de 34.82%, 14.14% et 1% (utile,

utile mais indispensable et pas important) justifie le désintérêt des populations à l'égard de la biodiversité. Par conséquent, cette importance de la biodiversité est manifeste aux niveaux économiques et sociaux.

2.1.2.1. L'importance économique de la biodiversité dans la ville de Bouaké

La biodiversité urbaine à Bouaké représente un capital naturel aux multiples dimensions, dépassant la simple présence d'espèces animales et végétales. Elle constitue à la fois un bien commun local et global, offrant des services économiques. Au niveau économique, la biodiversité fournit des services d'approvisionnement en eau potable. C'est ce qu'atteste l'installation des équipements de la Société de Distribution de l'Eau (SODECI) sur le lac Kan (Cf. la planche photographique 2).



Prise de vue : R.A. GNANKOUEN, 2025

Planche photographique 2 : Implantation de la SODECI sur lac Kan à Air-France

La planche photographique 2 montre l'implantation de la société de distribution d'eau potable (SODECI) sur le lac Kan. Cette société matérialise le rôle économique ce lac, en favorisant l'essor d'activités économiques liées à la gestion de l'eau potable (les divers emplois de techniciens et de gestionnaires). Le kan permet aussi à la population, de pratiquer la pêche. A cet effet, 30% des pêcheurs enquêtés contre 70% affirment que : « *cette activité économique est rentable car ils gagnent en moyenne 6.000fcfa par jour. Ce gain permet de subvenir aux besoins de leurs familles* ». De même, la biodiversité revêt une contribution socio-culturelle.

2.1.2.2. Une contribution sociale incontestable de la biodiversité dans la ville de Bouaké

La contribution sociale de la biodiversité urbaine à Bouaké consiste à la préservation du patrimoine culturel et à la garantie la sécurité sanitaire. En ce qui concerne la préservation du patrimoine culturel, la biodiversité incarne un patrimoine culturel vivant, ancré dans les traditions locales. Les espèces végétales et animales entretiennent une relation symbiotique avec les pratiques sociales des communautés. C'est ce que justifie le chef du village de Konankankro, en soutenant que : « *la présence du cimetière dans la forêt sacrée, permet d'établir une communion avec les mânes et d'assurer la pérennisation de nos rituels. A cet effet, l'un des notables a subi la colère des ancêtres, après avoir été complice dans le projet de lotissement notre forêt sacrée* ». En outre, l'historique du quartier Nimbo est révélé par l'arbre centenaire au carrefour « Fromager », à travers la photo 2.



Prise de vue : K.T. BAMBA, 2025

Photo 2 : Préservation du « fromager centenaire » à Nimbo

La photo 2 témoigne de la mémoire historique de la dénomination du quartier Nimbo qui est une déformation selon le chef du quartier en ces termes : « *le nom originel de notre quartier est Gnin Bo. Ce qui signifie "sous le fromager". C'est le colon qui a fait une mauvaise transcription* ».

Quant à la sécurité sanitaire, elle se manifeste par l'exploitation des plantes médicinales spécifiques qui constitue le fondement de savoirs thérapeutiques ancestraux transmis de génération en génération. Cette contribution sanitaire est illustrée par le chef des tradipraticiens d'Assoumankro qui argue que : « *j'ai guéri beaucoup de personnes, grâce à l'utilisation des plantes médicinales issues de la forêt sacrée d'Assoumankro* ». Cependant, cette biodiversité n'est pas épargnée par l'étalement urbain à Bouaké.

2.2. Les impacts de l'étalement urbain sur la biodiversité dans la ville de Bouaké

L'expansion spatiale de la ville exerce une pression sur la biodiversité. Ces impacts se traduisent par la régression des espaces boisés et des espaces verts, ainsi que l'aménagement des zones non aedificandi.

2.2.1. L'Étalement urbain : source régression des espaces boisés et des espaces verts

La régression des espaces boisés due à l'étalement urbain, est illustrée par le tableau 3.

Tableau 3 : Evolution des espaces boisés de 2004 à 2024 de la ville de Bouaké

Nombre d'espace boisé en 2004	Nombre de forêt classée	2	Total : 21
	Nombre de forêt sacrée	19	
Nombre d'espace boisé en 2024	Nombre de forêt classée	2	Total : 10
	Nombre de forêt sacrée	8	

Source : Direction régionale de la SODEFOR, 2025

Le tableau 3 présente l'évolution des 'espaces boisés dans la ville de Bouaké de 2004 à 2024. Celui-ci révèle une tendance préoccupante de dégradation du patrimoine forestier urbain. Cette dégradation se traduit par une régression significative des espaces boisés. En effet, le nombre total d'espaces boisés est passé de vingt et un (21) en 2004 à dix (10) en 2024, soit une diminution de 52,4 %. Les forêts classées bénéficiant d'un statut de protection juridique, ont maintenu leur effectif (deux (2)) de 2004 à 2024. Cette stabilité relative témoigne de l'efficacité des mesures institutionnelles de conservation. En revanche, les forêts sacrées ont subi une régression drastique, passant de dix-neuf (19) forêts sacrées en 2004 à huit (8) en 2024, soit une diminution de 57,9 %. Cette évolution préoccupante s'explique par la vulnérabilité de ces espaces face à la pression foncière urbaine, malgré leur valeur culturelle et spirituelle. Cette régression des espaces boisés est favorisée par l'étalement urbain à Bouaké et constitue un facteur déterminant de dégradation de la biodiversité locale.

Concernant la dégradation des espaces verts, elle est consécutive au manque d'entretien que subit la majorité de ces espaces dans la ville de Bouaké (la planche photographique 3).



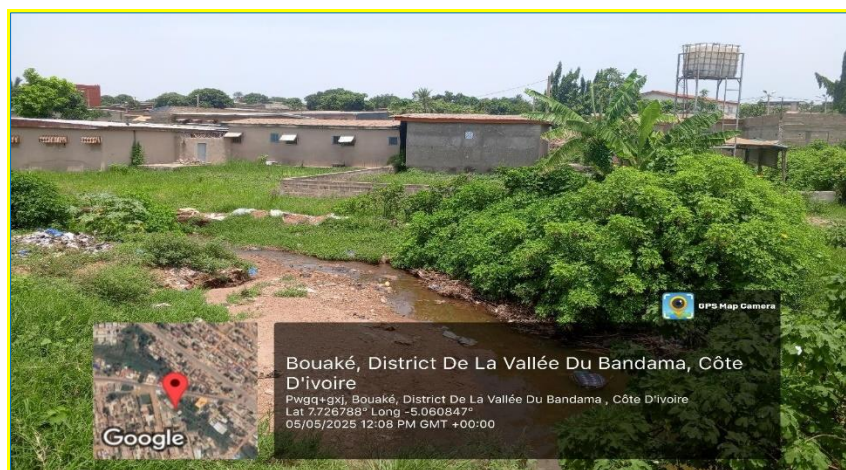
Prise de vue : S.N.E. TAKPA, 2025

Planche photographique 3 : Dégradation d'espaces verts dans la ville de Bouaké

La planche photographique 3 met en exergue la déficience de l'entretien des espaces verts dans la ville de Bouaké. La photo 3.a montre un espace vert non entretenu au quartier Air-France. De même, la photo 3.b met en relief le manque d'entretien du jardin public de Nimbo. Cette situation reflète un paradoxe urbain car les autorités politico-administratives et les populations locales sont conscientes des services écosystémiques fournis par ces espaces verts. Cependant, elles ménagent peu d'effort pour les entretenir. En effet, l'absence de régulation efficace et d'incitations à l'entretien transforme ces zones en angles morts de la gestion urbaine, avec des conséquences directes sur la qualité de vie des riverains (allergies, odeurs, insalubrité). En outre, l'aménagement des zones non constructibles accentue la dégradation de la biodiversité.

2.2.2. L'Étalement urbain : un catalyseur de l'aménagement des bas-fonds en zones de bâtis dans la ville de Bouaké

De plus en plus, la ville de Bouaké est caractérisée par une dynamique urbaine marquée par l'occupation accélérée des bas-fonds, pourtant considérés comme des zones inconstructibles. Ce phénomène galopant se matérialise par la multiplication des constructions anarchiques dans les zones de bas-fonds. Ces implantations dépourvues de normes urbanistiques sont révélées par la photo 3.



Prise de vue : N.K. KOFFI, 2025

Photo 3 : Multiplication de constructions anarchiques dans un bas-fond à Konankankro

La photo 3 démontre la recrudescence des constructions dans les bas-fonds. La prolifération de ces constructions s'explique par la croissance démographique, la pression foncière et le non-respect des normes urbanistiques. A cet effet, les chefs de ménage démunis se ruent dans les zones de bas-fonds, pour bâtir des constructions, afin de résorber le manque criant de

logement à Bouaké. En outre, face à la pression foncière traduite par flambée des prix du foncier dans les quartiers centraux et périphériques viabilisés, la colonisation des espaces inondables par les riverains, en quête de logement s'intensifie. De plus, la déficience du contrôle urbanistique a entraîné une occupation souvent illicite, mais tolérée. Quelques habitants, par méconnaissance des normes urbanistiques s'installent en bordure des rivières. Cependant, Ces constructions dans les bas-fonds ne sont pas sans conséquences. Ces constructions anarchiques entravent le ruissellement des eaux, augmentant les risques de submersion pour les habitations situées en aval. Elles perturbent aussi les écosystèmes naturels en réduisant les zones tampons qui régulent les crues et en aggravant les inondations lors des saisons des pluies. De plus, la trajectoire des cours d'eaux est de plus en plus modifiée, à cause de ses occupations non maîtrisées.

3. Discussion

3.1. Une diversité de caractéristiques de la biodiversité dans la ville de Bouaké

Cette étude a eu pour objectif de comprendre la contribution de l'étalement urbain à la régression de la biodiversité dans la ville de Bouaké. Elle a permis de mettre en évidence la richesse et la diversité de la biodiversité dans la ville de Bouaké.

Les résultats mettent en évidence une typologie variée, ainsi que son importance. Ces résultats concordent avec ceux de M. DERONZIER (2017, p.22). En effet, dans son étude sur la ville de Bobo-Dioulasso, l'auteur révèle que dans cette ville : « *la végétation que l'on rencontre le long des avenues goudronnées est principalement constituée de ligneux plantés par les hommes. De plus, le centre de la ville abrite deux jardins publics récréatifs, tous deux étant des héritages de la période coloniale. Le premier est l'ancien parc zoologique qui avait été créé par les colons français, mais qui, à l'Indépendance, avait été laissé à l'abandon faute de moyens pour l'entretenir. Aujourd'hui, seuls un chimpanzé et deux tortues géantes y vivent encore* ». Cette observation rejoint celles de B. POLORIGNI *et al.* (2015, p. 1890) à Lomé (Togo), qui soulignent également la diversité typologique de la biodiversité urbaine. Ces auteurs soutiennent qu'à Lomé, les espaces verts sont inégalement répartis : le quartier administratif, entre la plage au sud et la lagune au nord, concentre jardins publics et voies arborées, tandis que les périphéries densément bâties présentent peu d'arbres et d'espaces verts aménagés. Ces études confirment que la diversité biologique dans les milieux urbains africains, bien que souvent façonnée par l'action humaine, conserve une structure typologique variée dépendant de la morphologie urbaine et des dynamiques d'aménagement. Par ailleurs, la biodiversité urbaine ne présente pas seulement un intérêt écologique, mais aussi une valeur économique et sociale non négligeable. C'est ce que souligne T. SONDOU (2025, pp. 3176-3177) dans son étude comparative sur les villes de Kpalimé et d'Atakpamé. A cet effet, il notifie que : « *les rivières Hè et Eké constituent une source essentielle d'eau pour les besoins domestiques, l'agriculture, l'artisanat et la pêche. L'agriculture reste dominante selon 46,27% des enquêtés à Kpalimé et 45,73% à Atakpamé. Elle est suivie par l'artisanat qui représente 44,03 % à Kpalimé et 34,13 % à Atakpamé. La pêche reste une activité marginale dans les deux villes* ». Cette valorisation économique de la biodiversité urbaine, notamment à travers l'exploitation des ressources hydriques et végétales, trouve un écho particulier dans le contexte de Bouaké. En effet, G. S. KOUADJA *et al.* (2022, pp. 9368-9370) montrent, dans le périurbain de cette ville, que la diversité floristique remarquable témoigne non seulement d'un équilibre écologique, mais constitue également une ressource économique majeure pour les populations locales, notamment à travers le pâturage et la collecte de plantes médicinales.

3.2. Les impacts de l'étalement urbain sur la biodiversité dans la ville de Bouaké

Cette étude a mis en relief les impacts de l'étalement urbain sur la dynamique de la biodiversité dans la ville de Bouaké. Ces résultats se résument à la régression des espaces boisés et des espaces verts et à l'aménagement des zones de bas-fonds. Ces observations s'accordent avec de nombreux travaux scientifiques qui établissent un lien direct entre l'étalement urbain et la dégradation de la biodiversité. A cet égard, R. AGUEJDAD, (2009, p.25) démontre dans son étude sur Rennes Métropole que : « *l'étalement urbain modifie*

l'occupation des sols et provoque des perturbations des écosystèmes, constituant une menace sérieuse pour la biodiversité ». De plus, M. I. MURHULA *et al.* (2020, p.62) montrent que cet étalement urbain non maîtrisé provoque une érosion significative de la biodiversité par la disparition des espaces verts et la conversion des terres naturelles en surfaces bâties entraînant ainsi une homogénéisation des paysages urbains et une baisse drastique de la richesse spécifique. Par ailleurs, M. AMAROUCHE ET E. CHARMES (2019, p.3), insistent à Lyon sur le phénomène de « *mitage* » des terres, caractéristique de l'étalement urbain, qui conduit à une dispersion spatiale des habitations et des infrastructures. Ce processus amplifie la destruction des habitats naturels et augmente les pressions anthropiques sur les écosystèmes périurbains. H. LOU (2018, p.5) renforce cette analyse en montrant que les zones périurbaines en France, souvent perçues comme des zones tampons entre ville et campagne, subissent une intensification progressive des usages, menaçant la biodiversité locale et la qualité des sols.

Les résultats concernant l'aménagement des zones humides sont corroborés par Y. J. J. KOFFI et S. N. E. TAKPA (2025, p.102). En effet, dans leur étude comparative menée sur Yamoussoukro et Bouaké, ces auteurs mettent en évidence une occupation illégale de zone non aedificandi, liée aux bornages dans les bas-fonds, malgré l'interdiction prévue par la Loi n°96-766 du 3 octobre 1996 sur l'environnement en Côte d'Ivoire. Cette pratique est aussi attestée par M. TAKILI *et al.* (2023, p.431), à travers leurs travaux dans la vallée du Zio dans le grand Lomé au Togo. Ces auteurs démontrent que : « *la vallée de Zio est en plein chantiers de production immobilière de toute nature, d'implantation de superstructures et d'ouverture des voies de desserte. S'agissant de la production immobilière, les pratiques résidentielles dans la vallée du Zio s'analysent en termes de réalisation des lotissements, de constitution des réserves de parcelles à bâtir, de lancement des chantiers de construction et de production des immeubles. On assiste à la parcellisation de la zone, souvent sécurisée par des clôtures et à la construction des immeubles. En moins de deux décennies, les parcelles produites dans la vallée du Zio, par un processus d'approbation, couvrent 5 000 ha, soit en moyenne 3 750 parcelles par an, et celles illégalement produites se comptent par millier* ». Ainsi, les résultats de ces études confirment que l'étalement urbain, en bouleversant l'organisation spatiale et en favorisant l'occupation illégale des zones sensibles, constitue une menace majeure pour la biodiversité et les écosystèmes périurbains.

Conclusion

L'urbanisation accélérée de la ville de Bouaké a favorisé l'étalement urbain. Cet étalement urbain influence la dynamique des écosystèmes naturels et de la biodiversité. Ainsi, il ressort de cette étude que la biodiversité urbaine à Bouaké se distingue par une typologie variée et son importance. Celle-ci regorge des espaces boisés, des espaces verts et des cours d'eau. De plus, elle représente un bien commun local qui contribue au développement économique et social. Cependant, elle subit une forte régression sous l'emprise de l'expansion spatiale. De ce fait, le recours à une gestion durable de la biodiversité ne serait-il pas salutaire à Bouaké?

Bibliographie

AMAROUCHE Maryame et CHARMES Eric, 2019, « L'Ouest Lyonnais Et a lutte Contre L'étalement Urbain. Le « Village Densifié » Comme Compromis Entre Une Politique Nationale Et Des Intérêts Locaux », *In Géoconfluences, Vol 1, 19 p.* [En ligne] [consulté le 15 octobre 2025], Disponible à l'adresse : [L'Ouest lyonnais et la lutte contre l'étalement urbain. Le « village densifié » comme compromis entre une politique nationale et des intérêts locaux - HAL-SHS - Sciences de l'Homme et de la Société](#)

BOTOLISAM Polorgni, RAOUFOU Radji et KOUAMI Kokou, 2015, « Politique publique de gestion des espaces verts de la ville de Lomé au Togo », *in International Journal of Biological and Chemical Sciences*, n°9, pp.1888-1901.

DERONZIER Magali, 2017, *Articulation ville/nature en Afrique de l'Ouest. Systèmes de gestion et diversité des rapports liés à la biodiversité végétale dans la ville de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)*, Mémoire de Master 2 Spécialité Environnement, Développement des Territoires et Sociétés, Université Paris-Saclay et l'Université Paris Sorbonne, 115p.

LOU Herrmann, 2018, « Le Lotissement En France : Histoire Réglementaire De La

Construction D'un Outil De Production De La Ville », in *Géoconfluences*, 14 p. [En ligne] [consulté le 15 octobre 2025], Disponible à l'adresse : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/histoire-reglementaire-du-lotissement/@openPDF?uid=3e8dbe980d3241439447a7c6f34c542a&id=histoire-reglementaire-du-lotissement>

MURHULA Irénée, BATACHOKA Daniel, RUTAKAYINGABO, Désiré, AYAGIRWE Rodrigue-Balthazar, MUBALAMA Léonard, 2025, « Au-Delà Des Frontières De La Ville : Les Récits Contemporains De L'étalement Urbain Sur Les Terres Agricoles Et La Biodiversité », in *IOSR Journal Of Agriculture and Veterinary Science (IOSR-JAVS) e-ISSN : 2319-2380, p-ISSN : 2319-2372. Volume 18, Issue 5 Ser. 2 (May.), pp.57-69*

TAKILI Madinatètou, FAYA Lemou, SOMA Assonsi, 2024, « Vulnérabilité e la biodiversité de la vallée du Zio dans le grand Lomé au Togo », in *PLURAXES/MONDE*, Vol. 2 n° 4, pp.422-444.